IPOGEA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 204.000 Euros

Siège social : 4, rue de la Michodière - 75002 Paris

R.C.S. Paris 440 769 891

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2012

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du gérant, décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la Société actuellement sis 4, rue de la Michodière à Paris (75002) à l'adresse suivante :

- **29, boulevard du Parc à Neuilly-sur-Seine (92200).**

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Associée Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit :

"***Art. 4. Siège social***

Le siège social de la société est fixé au 29, boulevard du Parc - 92200 Neuilly-sur-Seine".

Le reste de l'article est inchangé.

Pour Extrait Certifié Conforme

Eric GROSSETIE

Le Gérant

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°25409 en date du 08/08/2012